



Mairie de Oissery
Place de la Mairie
77178 OISSERY

REGLEMENT DE LA CONSULTATION
Désignation d'un Architecte / Maître d'oeuvre

Organisme qui passe le marché :

Commune de Oissery
Mairie, Place de la Mairie
Tél. : 01.60.01.01.57 – Télécopie : 01.60.01.46.00
Courriel : oissery.urbanisme@gmail.com

Personne responsable du marché :

Monsieur Jean-Louis CHAUVET, Maire

Objet du marché :

Marché de travaux, passé selon la procédure adaptée.
Le contrat est conclu pour la durée de réalisation des travaux objet du marché, à compter de la notification du marché au titulaire.

Le montant maximum du marché est de 400 000^E H.T.

Caractéristiques principales :

Missions de maîtrise d'œuvre établies selon les termes de la loi MOP (ESQ à AOR) pour des travaux de construction d'une bibliothèque-médiathèque.
Il n'est pas prévu de mission OPC (travaux en entreprise générale).

Le programme consiste en :

- La construction d'une bibliothèque-médiathèque.

Réalisation des prestations :

Elles seront réalisées ponctuellement, à la demande du Maître d'Ouvrage, et seront formalisées par l'émission de bons de commande.

Date prévisionnelle de début des prestations : 01 juin 2012

Conditions relatives au marché :

Les dépenses sont inscrites aux budgets.
Le délai global de paiement est fixé à 45 jours.
Les offres sont rédigées en langue française.
Délai de validité des offres : 120 jours

Conditions de participation :

Le candidat sera architecte ou agréé en architecture.

Critères d'attribution :

- références et moyens	30%
- mémoire méthodologique pour intervention de maîtrise d'œuvre sur petits programmes communaux	30%
- Prix	40 %

Documents à produire :**Plis n°1 « documents administratifs »**

- Déclaration sur l'honneur, que le candidat a satisfait aux obligations sociales et fiscales ; qu'il n'a pas fait l'objet d'interdiction de concourir ; qu'il n'a pas fait l'objet d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux art. L 324-9, L 324-10, L 341-6, L 125-1 et L125-3 du code du travail
- Chiffres d'affaires des 3 dernières années
- Attestation d'inscription à l'Ordre des Architectes, attestation de compétences
- Dossier de références en rapport avec les caractéristiques principales du marché (expérience auprès des collectivités locales indispensable).

Plis n°2 « proposition de rémunération »

- Acte d'engagement complété et signé
- Cahier des charges administratives et techniques approuvés et signés.

Date limite de réception des offres : 25 mai 2012 à 17 heures

Les offres dématérialisées ne sont pas acceptées.

Les plis sont à transmettre à :

Monsieur le Maire,
Commune de Oissery
Place de la Mairie
77178 OISSERY

Autres renseignements :

Ils seront obtenus sur demande, uniquement par courrier, courriel ou par fax auprès de la Mairie de Oissery.